



JOURNÉE *START-UP* INNOVANTES DIX ANS, ÇA SE FÊTE !

DM, INNOVATION ET ENJEUX

Des acteurs de l'écosystème partagent leur vision : Yannick Neuder, ministre de la Santé et de l'Accès aux soins, Agnès Buzyn, Roselyne Bachelot, Isabelle Adenot, Line Farah

PRIX DU JURY

AI-Stroke, un neurologue numérique pour mieux diagnostiquer les AVC

PRIX COUP DE CŒUR DU PUBLIC

Une récompense « symboliquement forte » pour TheraSonic

PRIX RSE

INEN Robotics au service d'une médecine mini-invasive et responsable

JOURNÉE START-UP INNOVANTES

DIX ANS, ÇA SE FÊTE !

Rendez-vous
en 2026 !

La 11^e édition de la Journée *start-up* innovantes se tiendra le

9 juin 2026
à la Cité des Sciences
et de l'Industrie
à Paris.

La 10^e édition de la Journée *start-up* innovantes du dispositif médical, organisée par le Snitem, s'est tenue le 17 juin à la Cité des Sciences et de l'Industrie à Paris en présence **d'investisseurs, d'entreprises, de *start-up* prometteuses, de cliniciens et d'institutionnels, dont Yannick Neuder, ministre de la Santé et de l'Accès aux soins. Trois « jeunes pousses » du secteur ont également été primées.**

Dix ans déjà. « Créée en 2015, la Journée *start-up* innovantes du dispositif médical a vraiment su imprimer sa marque dans l'écosystème et nous en sommes très heureux », se réjouit Florent Surugue, directeur de la communication et du développement économique du Snitem. L'affluence le jour J l'a confirmé : « Avec, cette année encore, près de 1 000 participants, cet événement créé de toutes pièces est, aujourd'hui, un rendez-vous incontournable pour les *start-up* du secteur en France ».

UN « CATALYSEUR D'OPPORTUNITÉS »

Au fil des ans, bien sûr, le format a évolué. « Les séances plénières, initialement organisées sur une journée, tiennent désormais sur une demi-journée pour laisser la part belle à des ateliers thématiques l'après-midi. Nous avons lancé, il y a sept ans, le concours annuel des *start-up* innovantes du dispositif médical. Nos partenariats autour de cette journée se sont également renforcés... », évoque Florent Surugue. Et ce, pour répondre aux problématiques concrètes rencontrées par les *start-up* du DM, leur permettre d'échanger, de s'informer, de rencontrer des investisseurs...

« La Journée se veut être un véritable catalyseur d'opportunités pour elles en les mettant en relation avec l'ensemble des acteurs de la MedTech », détaille-t-il. Des rencontres essentielles dans un contexte de forte évolution réglementaire et technologique.

TROIS MINISTRES ET ANCIENS MINISTRES PRÉSENTS

Des tables rondes autour d'enjeux forts pour le secteur – tels que l'intelligence artificielle en santé, la responsabilité sociétale des entreprises ou encore, les perspectives d'innovation en France – ont ainsi été proposées toute la matinée dans l'amphithéâtre de la Cité des Sciences et de l'Industrie, entrecoupées de *keynotes*, de témoignages et de *pitchs* de *start-up*. Des invités de choix se sont succédé, parmi lesquels Yannick Neuder, ministre de la Santé et de l'Accès aux soins, deux de ses prédécesseurs, Roselyne Bachelot et Agnès Buzyn, Isabelle Adenot, présidente de l'Agence du numérique en santé ou encore, Line Farah, directrice des Grands Défis « Dispositifs médicaux numériques et bien vieillir » et « Dispositifs médicaux numériques en santé mentale » et responsable des sujets relatifs à l'intelligence artificielle en santé au sein du gouvernement ou encore, Pascale Augé, présidente du directoire d'Inserm Transfert. Sans oublier des chercheurs et représentants d'entreprises du DM. « Les débats n'ont pas laissé l'assistance indifférente, sourit Florent Surugue. Mais c'est là tout l'enjeu de ces échanges : réagir, ouvrir les yeux sur certains sujets, débattre... ».

DU PRATICO-PRATIQUE, DU CONCRET !

L'après-midi était, elle, consacrée aux ateliers thématiques sur des enjeux aussi centraux que « Les fondamentaux du marquage CE », « Le partage et la mise à disposition des

données de santé », « L'accès précoce au remboursement », « La conformité des DM numériques remboursés » au référentiel d'interopérabilité et de sécurité élaboré par l'Agence du numérique en santé... ou encore, « L'écoconception des innovations dans le DM ». En parallèle, se sont également tenus près de 800 rendez-vous BtoB et plus de 2 000 mises en relation avec échanges de coordonnées. Les stands des entreprises présentes ont également fait l'objet de retours positifs et enthousiastes.

DES « PITCHS INVESTISSEURS » INÉDITS

Chaque année apporte, bien sûr, son lot de nouveautés et, cette fois-ci, pour la première fois, des « pitchs investisseurs » ont été organisés. « Nous avons proposé à deux panels d'investisseurs ⁽¹⁾ de venir écouter une sélection de start-up sur leurs besoins de financements avant de leur donner un feedback, explique Florent Surugue. Nous réitérerons l'expérience car l'exercice a beaucoup plu. Les start-up qui auront la chance d'être sélectionnées pour pitcher – nous resterons autour d'une durée de 20 minutes, je pense – bénéficieront, en tout cas nous essaierons de le prévoir, d'un retour individualisé et de conseils tant sur le fond que sur la forme pour les aider dans la suite de leur projet ».

DOUZE START-UP À L'HONNEUR

Enfin, la journée a été l'occasion, à nouveau, de mettre à l'honneur douze start-up sélectionnées par un jury au sein d'un espace dédié. Ces jeunes entreprises, qui portent des projets à fort potentiel pour répondre aux enjeux de santé d'aujourd'hui et de demain (intelligence artificielle, dispositifs connectés, robotique, thérapie numérique...) ont aussi eu l'occasion de présenter leur innovation sur scène. À l'issue de ces pitchs, trois prix ont été décernés : le « Prix

du jury », remis par Urgo Medical à la start-up AI-Stroke ; le « Prix coup de cœur du public », attribué à TheraSonic... et, enfin, grande première, un « Trophée RSE ». « L'idée a germé l'an dernier et nous sommes ravis d'avoir pu la concrétiser, souligne Florent Surugue. L'objectif était de récompenser l'engagement sociétal et environnemental d'une start-up. Chacune d'elles a ainsi été invitée, si elle le souhaitait, à évoquer dans son dossier de candidature les aspects RSE sur lesquels elle avait pu travailler depuis sa création, avant d'être interrogée à ce sujet par le jury ».

UN « TROPHÉE RSE » REMIS

Et c'est INEN Robotics qui s'est finalement vu remettre le prix par Peters Surgical. « Nous espérons, à terme, que cela donnera envie à de plus en plus de start-up de participer au concours, mais aussi de s'emparer des sujets liés à la RSE », pointe Florent Surugue.

La remise des prix s'est tenue en fin de journée, sur la scène de l'amphithéâtre. « C'était une belle manière de conclure la journée. Nous avons d'ailleurs, cette année, veillé à ce que l'ensemble des ateliers soient terminés pour que tous les participants qui le souhaitent puissent assister à la cérémonie ». Ces prix « saluent l'innovation, l'impact clinique et l'engagement sociétal de ces jeunes entreprises. Je félicite chaleureusement les gagnants, mais aussi l'ensemble des douze lauréats du concours, pour leur travail remarquable au service des patients », conclut Laurence Comte-Arassus, présidente du Snitem.

(1) Un panel d'investisseurs « early stage » (Claire Poulard, Turenne Santé • Catherine Boule, Karista • Cécile Real, Medevice • Éric Garnier, Angels Santé) et « capital croissance » (Mounia Chaoui, Turenne Santé • Alain Horvais, Kurma Partners • Laurent Van Lerberghe, Keles • Philippe Tramoy, Seventure • Arnaud Vincent, Eurazeo).



DM, INNOVATIONS ET ENJEUX

La Journée start-up innovantes du dispositif médical a réuni un grand nombre d'acteurs clés de l'écosystème. Aperçu.



FAIRE ÉMERGER DES SOLUTIONS PORTEUSES D'EFFICIENCE

Yannick Neuder, ministre de la Santé et de l'Accès aux soins

« L'innovation est un levier stratégique majeur pour renforcer l'attractivité et la souveraineté de la France comme de l'Europe, dans un contexte international et géopolitique tendu. Elle est également essentielle pour faire face aux grands défis de notre système de santé. Dans ce cadre, réunir le monde académique, le monde de la recherche, le monde médical et le monde économique est essentiel pour faire émerger des solutions porteuses d'efficacité. J'ai toutefois conscience que la roadmap réglementaire est une difficulté pour les entreprises et que nous devons les accompagner, sans porter atteinte à la qualité et sécurité des dispositifs. Je constate également que peu d'entreprises ont bénéficié du dispositif PECAN, lancé en avril 2023 pour une prise en charge anticipée des solutions numériques. Il faut donc le faire évoluer et j'invite les acteurs du secteur à nous faire part de leurs propositions. Je pense, enfin, que l'intelligence artificielle peut être une vraie force au service de la recherche clinique, de la prévention et de la prise en charge des patients. Je préciserai d'ailleurs, cet été, la feuille de route nationale sur l'IA appliquée à la santé ».



IMPLIQUER TÔT LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ ET LES PATIENTS

Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé de 2017 à 2020, présidente de la Haute Autorité de santé de 2016 à 2017

« La "vallée de la mort" du financement reste un obstacle majeur pour les start-up du dispositif médical. Cette étape est d'autant plus difficile à surmonter que le financement privé est plus restreint en Europe qu'aux États-Unis. Les démarches réglementaires peuvent aussi être longues et complexes. Elles sont toutefois garantes de la qualité des dispositifs et la sécurité des patients. Je conseille donc aux entreprises qui développent des dispositifs de confronter, dès le départ, leurs projets aux besoins du terrain et pour cela, d'impliquer très tôt les professionnels de santé, les patients et leurs associations. Ce dialogue permet de bien cibler les usages, d'anticiper les freins, de concevoir des essais cliniques pertinents... et, au final, de gagner un temps précieux pour l'accès au marché. Les rencontres précoces avec la HAS, comme l'accompagnement du Snitem, peuvent aussi jouer un rôle déterminant à cet égard ».



Merci à nos sponsors





UN CHOIX ASSUMÉ DE SOLIDARITÉ ET D'ÉQUITÉ

Roselyne Bachelot, ministre de la Santé et des Sports de 2007 à 2010

« En France, nous avons fait le choix d'un système de santé centralisé, plus exigeant – et parfois plus lent – que dans certains autres pays, comme les États-Unis. Ce système garantit toutefois la sécurité des dispositifs, ainsi que l'accès équitable aux technologies innovantes sur l'ensemble du territoire, dès lors qu'elles sont prises en charge par l'Assurance maladie. C'est un choix assumé de solidarité et d'équité. Et, à mon sens, il ne faut pas sacrifier la rigueur au nom de la rapidité. L'évaluation rigoureuse des dispositifs renforce la confiance des patients comme des soignants, soutient la qualité de notre système de santé et contribue à maintenir la France parmi les pays les plus performants et les plus innovants en matière de santé. Nous devons préserver cet équilibre entre innovation, exigence réglementaire et accès équitable aux soins ».



DES PARAMÈTRES À INTÉGRER D'ENTRÉE DE JEU

Isabelle Adenot, présidente de l'Agence du numérique en santé

« L'innovation n'est pas une option, c'est une nécessité. À cet égard, les dispositifs médicaux vont changer la donne et, notamment, les dispositifs médicaux numériques (DMN). À noter qu'il existe, dans ce cadre, certaines procédures dérogatoires au droit commun, telles que le dispositif PECAN qui permet d'accélérer l'obtention d'un remboursement par l'Assurance maladie pour certains DMN présumés innovants. Par ailleurs, pour qu'ils puissent bénéficier d'une prise en charge par l'Assurance maladie, ils doivent être certifiés conformes au référentiel d'interopérabilité et de sécurité des dispositifs médicaux numériques. Les exploitants doivent déposer auprès du Ministère en charge de la Santé le certificat de conformité. Ce sont des paramètres à intégrer d'entrée de jeu ».

UNE « TASK FORCE » SUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Le 11 février, le ministère de la Santé a publié un état des lieux sur l'intelligence artificielle (IA) en santé, en amont de la présentation, cet été, d'une feuille de route nationale sur le sujet. Dans cette optique, un groupe de travail a été constitué dans le cadre du Conseil du numérique en santé. Objectifs : « travailler sur un socle commun fondamental pour développer les outils d'intelligence artificielle ; évaluer les dispositifs médicaux qui embarquent de l'IA ; former les utilisateurs et les usagers à ces solutions ; répondre aux enjeux de cybersécurité », a précisé le Dr Line Farah, directrice des Grands Défis « Dispositifs médicaux numériques et bien vieillir » et « Dispositifs médicaux numériques en santé mentale », mais aussi responsable des sujets relatifs à l'IA en santé au ministère chargé de la Santé et de l'Accès aux soins, à l'occasion de la Journée start-up innovantes. Un deuxième volet portera, lui, sur les cas d'usage. « L'IA doit être souveraine, éthique, efficace et sécurisée pour garantir la confiance des utilisateurs », a également insisté Line Farah. Un guide de déploiement d'une IA éthique est, par ailleurs, à l'étude au ministère. Se pose, en outre, la question de l'évaluation des outils. « Peut-être faudra-t-il inclure des critères spécifiques tels que l'interprétabilité, l'explicabilité auprès des utilisateurs pour faciliter leur adoption ou encore, la transparence de l'algorithme », évoque-t-elle.



Retrouvez le programme, le booklet et les replays de la Journée
<https://www.snitem.fr/actualites-et-evenements/evenements-du-dm/journee-start-up-innovantes-10/>

PRIX DU JURY

AI-STROKE, UN NEUROLOGUE NUMÉRIQUE POUR MIEUX DIAGNOSTIQUER LES AVC



Cédric Javault, CEO d'AI-Stroke, lauréat du « Prix du jury », explique le gain que permettra l'application que sa start-up est en passe de finaliser.

Snitem Info : Quelle est la genèse de votre projet innovant ?

Cédric Javault : Je suis ingénieur de formation. Après avoir travaillé dans le domaine de la sûreté nucléaire, j'ai créé et développé une société qui proposait des colonies scientifiques pour les enfants. En l'espace de quinze ans, elle s'est beaucoup diversifiée et est devenue le numéro deux français des vacances pour enfants et des classes de découverte. Je l'ai revendue, en 2017, à l'UCPA. J'ai alors pris la décision de reprendre mes études et de suivre un master en intelligence artificielle. J'ai fini cette formation par un « stage de fin d'études » (à plus de 40 ans) dans le secteur de l'intelligence artificielle (IA) appliquée à la santé en 2021. Il se trouve que j'avais été confronté à deux cas d'AVC dans ma famille. J'ai voulu savoir où en était la science, en 2021, sur la détection des AVC avec de l'IA. J'ai lu une multitude d'articles sur le sujet... et je me suis rendu compte que l'on était prêt sur le plan technologique, mais qu'il n'existait pas d'entreprise pour proposer, sur le marché, un vrai dispositif médical dans le cadre des premiers secours. J'ai donc créé AI-Stroke tout début 2022.

S.I. : En quoi consiste votre solution ?

C.J. : C'est un neurologue numérique. Il s'agit d'une application que l'on télécharge sur une tablette, en particulier celle des pompiers afin qu'ils puissent diagnostiquer plus vite un éventuel AVC, souvent difficile à identifier car les signes dépendent de la zone du cerveau qui est touchée. Aujourd'hui, un tiers ne sont pas détectés par les premiers secours.

S.I. : Soit, mais comment ?

C.J. : En temps normal, en cas de suspicion d'AVC, le neurologue demande au patient d'effectuer certains exercices pratiques : faire un grand sourire, lever les bras pendant dix

secondes, répéter des phrases. Le problème, c'est qu'il n'y a évidemment pas de neurologue dans le camion des pompiers ! Notre application filme donc le patient en train d'effectuer ce type d'exercices, capture les vidéos, analyse les points caractéristiques du visage (yeux, nez, joues, bouche, etc.) et calcule, notamment, des scores d'asymétrie. Pour cela, avec le concours du CHU de Nîmes, nous avons collecté 20 000 vidéos et 6 millions d'images de patients atteints d'AVC et d'autres qui n'en avaient pas subi pour entraîner notre IA et la faire monter en compétence. Le diagnostic ne prend que quelques secondes avec une fiabilité d'environ 80 %, alors que les pompiers se trompent deux fois plus.

S.I. : Quand espérez-vous une mise sur le marché ?

C.J. : Nous sommes toujours en phase de recherche-développement, laquelle est très avancée. Nous espérons obtenir le marquage CE l'année prochaine. Dans un premier temps, l'application ne sera ouverte qu'aux professionnels du premier secours et aux hôpitaux, en particulier aux services des urgences. Cependant, à terme, elle sera téléchargeable dans n'importe quel Smartphone. En effet, l'objectif est aussi que les personnes à risque ou qui ont déjà été victimes d'un AVC aient accès à AI-Stroke, eux et leurs proches.

S.I. : Que va vous apporter le fait d'avoir été lauréat de ce « Prix du jury » du Snitem ?

C.J. : Le jury était composé de personnes de haut niveau, vraiment connaisseuses du secteur. Cela confère à ce prix tout son sens et va apporter à la fois beaucoup de crédibilité et de visibilité à notre entreprise. C'est un encouragement très fort à persévérer et cela va nous aider dans nos futures levées de fonds en montrant aux investisseurs qu'il n'y a pas que nous qui croyons en notre bonne idée.

PRIX COUP DE CŒUR DU PUBLIC

UNE RÉCOMPENSE « SYMBOLIQUEMENT FORTE » POUR THERASONIC



TheraSonic

TheraSonic a remporté le « Prix coup de cœur du public » pour son **dispositif d'ultrasons permettant aux médicaments d'atteindre leurs cibles dans le cerveau** sans nécessiter de chirurgie ou d'anesthésie. Une approche non invasive pour traiter des pathologies neurologiques complexes telles que les métastases cérébrales et les tumeurs du cerveau. Son cofondateur et président, **Benoît Larrat**, par ailleurs ancien chercheur au Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA), nous en dit plus.

**Snitem Info : En quoi consiste votre innovation ?**

Benoît Larrat : Créée fin 2023, TheraSonic est issue de travaux de recherche menés depuis 15 ans, au CEA me concernant, et au CNRS pour Anthony Novell, également cofondateur de la *start-up*. Nous développons un robot médical destiné à augmenter l'efficacité des traitements pour des maladies cérébrales (cancers, maladies neurodégénératives, etc.) jusqu'à présent incurables. Le cerveau est en effet fortement protégé, limitant ses échanges avec l'extérieur. De fait, 98 % des médicaments administrés par voie intraveineuse ou par voie orale ne le pénètrent pas. Notre solution consiste donc à envoyer des ultrasons pendant quelques minutes dans les zones du cerveau ayant besoin d'être traitées, pour ainsi permettre aux médicaments de traverser la barrière hémato-encéphalique. Les médicaments n'ont pas besoin d'être modifiés dans leur forme ou dans leur voie d'administration.

S.I. : À quel stade de développement en êtes-vous ?

B.L. : Notre solution est indolore, non invasive et se pratique sans anesthésie, en ambulatoire, afin de *booster* l'efficacité des thérapeutiques. Nous avons déjà mené des études sur l'animal qui ont démontré le bon fonctionnement et la sécurité de notre solution. Nous avons alors prototypé une machine pour l'homme en 2018, afin de pouvoir mener des essais cliniques.

En 2020, nous avons postulé au programme de maturation technologique du CEA, qui nous a permis de poursuivre le développement de notre solution tout en nous formant à l'entrepreneuriat.

En 2023, nous avons trouvé un premier investisseur, M2Care, et obtenu le soutien de Gustave-Roussy, ce qui nous a conduit à créer TheraSonic. Aujourd'hui, nous nous concentrons sur les essais cliniques sur l'homme, que nous espérons commencer début 2026, afin de présenter une version commerciale de notre système vers 2030.

S.I. : Que ressentez-vous à l'obtention du « Prix coup de cœur du public » obtenu lors de la Journée *start-up* innovantes du Snitem ?

B.L. : Ce prix revêt une importance particulière parce qu'il s'agit du coup de cœur d'un public composé d'experts qualifiés. C'est loin d'être anodin. Le fait que des connaisseurs du monde des dispositifs médicaux aient voté pour nous est symboliquement fort et constitue une source de motivation importante pour toute notre équipe.

S.I. : Que reprenez-vous de cette journée ?

B.L. : Nous étions deux de TheraSonic à être présents et, en tant que finalistes du concours de *start-up* innovantes, nous disposions d'un stand. Nous y avons passé l'intégralité de notre journée afin de recevoir des visiteurs – de nombreux curieux ainsi que des personnes souhaitant travailler avec nous – ce qui a permis de belles rencontres. Ce type de journée permet de faire un point avec de nombreux professionnels en très peu de temps. Nous serons présents l'année prochaine à cet événement incontournable pour la communauté innovante du secteur des dispositifs médicaux, cette fois-ci pour participer aux conférences, aux ateliers et toujours organiser des rendez-vous B2B !

PRIX RSE

INEN ROBOTICS AU SERVICE D'UNE MÉDECINE MINI-INVASIVE ET RESPONSABLE



INEN Robotics développe une plateforme d'assistance robotique dédiée à l'endoscopie interventionnelle, destinée à **faciliter le traitement mini-invasif des cancers colorectaux, gastriques et œsophagiens.**

Une solution innovante... mais aussi à fort impact sociétal et environnemental, qui a séduit le jury du concours de *start-up* innovantes. Le point avec **Philippe Bencteux**, président-fondateur, et **Constantin Krempp**, directeur des opérations.



Philippe Bencteux (à droite)
et Constantin Krempp (à gauche)

Snitem Info : Quelle est la genèse de votre *start-up* ?

Philippe Bencteux : Je suis médecin radiologue de formation et déjà doté d'une expérience entrepreneuriale, puisque j'ai fondé Robocath, une entreprise qui commercialise des solutions robotiques dédiées au traitement des maladies cardiovasculaires en Europe, au Moyen-Orient et en Chine. Puis, j'ai découvert la gastro-entérologie interventionnelle. Elle permet, notamment, la résection de larges polypes sans intervention chirurgicale... mais les procédures sont longues, complexes et éprouvantes pour les médecins. J'ai alors songé à une solution robotisée pour leur permettre de gagner en confort et en précision, tout en facilitant l'accès à cette technique. Aujourd'hui, beaucoup de patients sont encore orientés vers la chirurgie alors qu'une approche mini-invasive serait possible.

S.I. : Et INEN Robotics est née...

P.B. : J'ai identifié trois projets de recherche dans le monde sur ce sujet, dont un à Strasbourg, au sein du laboratoire ICube, qui collaborait avec l'Institut de recherche contre les cancers de l'appareil digestif (IRCAD). L'équipe en était à la quatrième génération de prototypes. Mais aucun essai sur l'homme n'avait encore été effectué. Pour franchir cette étape, nous avons proposé un transfert de technologie. La *start-up* INEN Robotics, que j'ai fondée en 2023, en détient ainsi aujourd'hui les brevets. Nous continuons toutefois de collaborer étroitement avec l'équipe de Strasbourg, qui dispose d'une expertise remarquable. Aujourd'hui, notre solution repose sur un robot, une console, un logiciel et un endoscope dédié que nous avons rendu plus simple à utiliser et moins onéreux.

Nous préparons activement notre première levée de fonds, prévue en 2025, avec des premiers essais sur l'homme en 2028.

S.I. : Le 17 juin, vous avez reçu le premier « Prix RSE » de la Journée *start-up* innovantes du Snitem. Qu'est-ce qui, selon vous, a convaincu le jury ?

Constantin Krempp : Nous sommes très heureux d'avoir reçu ce prix. Nous avons candidaté parce que nous étions convaincus que notre solution avait un véritable impact, à la fois sociétal et environnemental. En effet, notre technologie vise à remplacer des interventions chirurgicales lourdes par des procédures mini-invasives, souvent réalisées en ambulatoire. Cela veut dire moins d'hospitalisations, moins d'anesthésiants, moins de risques de complications, moins de contrôles post-intervention... C'est donc un impact réduit sur les ressources hospitalières comme sur l'environnement. Cela signifie aussi une meilleure qualité de vie pour les patients.

S.I. : Avez-vous également mis en place une démarche RSE en interne ?

C.K. : Nous avons l'intention de nous appuyer sur les dispositifs d'accompagnement mis en avant par l'ADEME et la BPI pour intégrer des principes d'éco-conception (choix des matériaux, réparabilité, recyclabilité...). Enfin, nous ne sommes que deux pour l'instant... mais à terme, nous serons naturellement vigilants à l'égalité femmes-hommes et l'inclusivité dans l'équipe. Nous avons également entendu parler du Volontariat Territorial en Entreprise (VTE) Vert, qui permettrait d'accueillir un(e) jeune alternant(e) spécifiquement chargé(e) de porter les sujets RSE en interne.